

Les Réformes envisagées par le Cabinet Herriot

LA DECLARATION MINISTERIELLE NOUS MONTRE QU'ELLES SONT NOMBREUSES ET IMPORTANTES

Paris, 16. — La séance du Conseil de Cabinet tenue ce matin au Ministère des Affaires Étrangères sous la présidence de M. Herriot, a été consacrée à l'élaboration de la déclaration ministérielle qui sera soumise au cours d'un Conseil des Ministres qui se tiendra à 16 heures.

En politique intérieure

Paris, 16. — Les points principaux du programme du Gouvernement qui sera exposés dans la déclaration ministérielle, sont les suivants :

En politique intérieure : Amnistie générale sauf pour les insoumis et les traités, réintégration des cheminots révoqués, suppression de l'Ambassade auprès du Vatican, et application stricte de la loi sur les congrégations, réduction des charges militaires dans la mesure compatible avec la sécurité du pays.

Dans l'ordre fiscal : Suppression des décrets-lois et rétablissement du monopole des allumettes ; étalement d'un rigoureux inventaire de la situation financière en vue d'assurer l'équilibre budgétaire, poursuite des réformes fiscales, application intégrale de l'impôt sur le revenu, nouvel aménagement des impôts directs, atténuation des charges créées par les impôts de consommation et, en particulier, par la taxe sur le chiffre d'affaires.

En matière d'enseignement : Suppression du décret Bérand.

Au point de vue intérieur et social : respect de la loi de huit heures et des droits syndicaux ; mise en application des assurances sociales ; reconnaissance du droit syndical des fonctionnaires ; réforme administrative.

En politique extérieure

En politique extérieure : Consolidation de la paix par l'entente entre les peuples ; extension du rôle de la Société des Nations, du Bureau International du Travail et du Tribunal International de La Haye ; Rétablissement des relations normales avec la Russie ; acceptation sans arrière-pensée du rapport des experts ; Maintien de l'occupation de la Ruhr jusqu'à la constitution et la remise des gages prévus par le rapport Dawes aux organismes internationaux qualifiés pour les gérer ; reprise du contrôle du désarmement de l'Allemagne ; Solution du problème de la sécurité par la réalisation de pactes de garanties placés sous l'autorité de la Société des Nations.

Une réunion à l'Élysée

Paris, 16. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis cet après-midi à 4 heures à l'Élysée, sous la présidence de M. Doumergue.

Le Président du Conseil a soumis au chef de l'Etat, les grandes lignes de la déclaration ministérielle.

M. Herriot à Londres et à Bruxelles

Paris, 16. — M. Herriot a confirmé ce matin son intention de quitter Paris samedi soir pour se rendre à Londres conférer avec M. Mac Donald. M. Herriot compte passer deux jours en Angleterre, avec une prise de contact avec les ministres anglais dans la journée de dimanche. Il consacrera lundi à l'examen détaillé des problèmes qui intéressent la France et l'Angleterre, soit avant son voyage à Londres, si les obligations de son mandat ne le retiennent pas à Paris, soit après. M. Herriot se rendra à Bruxelles, afin d'apporter au Cabinet belge le témoignage de la fidélité affectueuse des dirigeants français.

Ce que serait sa conversation avec M. Mac Donald

Londres, 16. — Parlant de la prochaine visite de M. Herriot aux Chequers, le corres-

pondant diplomatique du «Daily Telegraph» indique que la conversation entre les deux premiers ministres portera vraisemblablement sur un terrain plus étendu que celui qui fut parcouru lors de la visite des ministres belges.

Préparant l'étude de questions en vue d'une conférence plénière, la conversation porterait même, dit le journal, sur le rôle de la Société des Nations dans les problèmes du contrôle militaire, de la sécurité et de la réduction des armements.

A ce même sujet, le «Daily Graphic» écrit que les dispositions adoptées par les dirigeants français, en outre d'une politique nouvelle basée sur le rapport Dawes, permettent beaucoup.

Toutefois, certains points du programme du chef radical-socialiste diffèrent, par sa forme seulement plus que par le fond, de la politique de M. Poincaré, le désir de l'Angleterre de collaborer avec la France sera traduit par un simple acquiescement aux vues de M. Herriot.

Quels que soient les sacrifices demandés, ils devront être mutuels, car le contribuable britannique n'est pas académiquement intéressé aux réparations, mais bien réellement.

La transmission des pouvoirs

Paris, 16. — M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur, s'est rendu ce matin à Beauvais, où il a pris possession des différents services du Ministère.

D'autre part, la transmission officielle des pouvoirs aux nouveaux titulaires des portefeuilles a eu lieu ce matin aux Ministères des Travaux publics, de l'Instruction publique, du Commerce et de l'Industrie.

D'autre part, la transmission officielle des pouvoirs aux nouveaux titulaires des portefeuilles a eu lieu ce matin aux Ministères des Travaux publics, de l'Instruction publique, du Commerce et de l'Industrie.

Vice-présidence de la Chambre

M. Daniel-Vincent serait candidat

Paris, 16. — Ce matin, calme complet dans les couloirs de la Chambre.

On s'est néanmoins préoccupé des candidats éventuels à la succession des trois vice-présidents MM. Justin Godart, Dumesnil et Reynaud, qui sont entrés dans le nouveau Cabinet.

Pour le remplacement des deux premiers, on cite surtout les noms de MM. Haudou et Daniel-Vincent, et pour le troisième les noms de MM. Paul Morel ou Beuilloux-Lafont.

Paris va recevoir

le Président de la République

Paris, 16. — Le Président de la République a reçu cet après-midi M. Georges Latou président du Conseil municipal, qui est venu lui demander de bien vouloir accepter de se rendre à la réception que la municipalité de Paris organise, selon l'usage, à l'occasion de l'élection du premier magistrat de la République.

LES DEMANDES D'INTERPELLATION

Paris, 16. — Au milieu de l'après-midi, quatre demandes d'interpellation avaient été déposées sur le bureau de la Chambre. Elles portaient toutes sur la politique générale du Gouvernement.

L'une émane de Paul Faure, Léon Blum et Vincent Auriol au nom des socialistes. Les 3 autres sont signées de MM. Louis Rollin, député de Paris, membre de la gauche démocratique ; Charles Guillaumon, député radical-socialiste de l'Hérault et de Marcel Cachin, député communiste de la Seine.

Dans le courant de la soirée, trois nouvelles demandes d'interpellation ont été déposées sur le bureau de la Chambre : l'une de M. Louis Dubois, député de la Seine, ancien président de la Commission des réparations, sur la politique des réparations ; l'autre de M. Obernacker, député du Bassin, sur la politique financière du Gouvernement ; la dernière de M. Arthur Levasseur sur les mesures que compte prendre le Gouvernement pour résoudre la crise des loyers et sur la politique qu'il entend suivre relativement au logement et aux questions qui s'y rattachent.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Marâtre criminelle à Bully-Grenay

LES COUPS QU'ELLE PORTA A SON ENFANT CAUSERENT SA MORT

Nous avons signalé ces jours derniers la mort suspecte d'un enfant de quelques mois, à Bully-Grenay. Le médecin qui avait été mandé pour constater le décès avait refusé de délivrer le permis d'inhumer, ayant relevé sur le petit des traces de coups.

Le Parquet de Béthune avait été avisé et avait commis un médecin légiste pour pratiquer l'autopsie. Or, du rapport du médecin, il résulte que l'enfant est mort de coups que la mère, la femme Navaret qui avait portés. L'instruction qui avait été ouverte vint donc d'aboutir à l'arrestation de la femme Navaret qui, devant M. Duillet, juge d'instruction, a reconnu les faits. Elle fut écrouée ensuite, à la maison d'arrêt.

La traite des blanches

LA POLICE LILLOISE A OPERE UNE ARRESTATION

A la suite d'une enquête habilement menée par le service de sûreté de Lille, M. Perny, chef de la sûreté, a fait mettre en état d'arrestation le sieur Yves-Jean Elbaz dit Jean Dells, 30 ans, originaire de Constantine.

Cet individu qui a déjà parcouru toute l'Amérique était arrivé depuis quelque temps à Lille, venant d'Anvers.

Il avait d'abord placé dans une maison de tolérance sa maîtresse Joséphine Allain, 24 ans, et au moment de son arrestation il s'appretait à faire embaucher dans le même établissement une fille mineure.

Elbaz, s'est d'autre part rendu coupable d'un abus de confiance envers cette dernière, qui lui avait remis une somme de 450 francs, pour lui acheter du linge et des chaussures.

Interrogé par M. Perny, chef de la sûreté, l'individu a reconnu les faits qui lui étaient reprochés. Il a été déferé au Parquet et placé sous mandat de dépôt.

ON VEND LES BIJOUX DE MME THIERS

Paris, 16. — Cet après-midi, dans la salle Denon, au Palais du Louvre, le directeur des Domaines vend aux enchères, un collier de trois rangs de perles, ayant appartenu à Mme Thiers, femme du Président de la République et légué par elle au Musée de Louvre en même temps que la collection d'objets d'art formée par Thiers.

Une loi, publiée le 9 décembre dernier, a autorisé la vente de ce collier qui n'a aucune valeur artistique.

Il comprend 145 perles, pesant 2,136 grains 94 centièmes.

La perle principale, qui est placée au centre, pèse 52 grains.

Elle avait été payée par Mme Thiers 14 000 fr. L'ensemble du collier a été estimé en 1881 250 000 fr. En même temps que ce collier ont été vendus trois bijoux ayant également appartenu à Mme Thiers : un pendentif, en perles et brillants ; une broche baldaquin, saphirs et un collier indien de perles et turquoises.

Le total de la vente s'est élevé à 11 millions 374 500 francs.

L'assassinat du dé ut italien

LE CHEF DE LA POLICE ROMAINE RELEVE DE SES FONCTIONS

Rome, 16. — M. Bertini, chef de la police de Rome, a été relevé de ses fonctions.

LA FUITE DE M. FILIPPELLI EST CONFIRMEE

Rome, 16. — Contrairement aux informations d'hier, le «Messagero» et les autres journaux confirment la fuite de l'avocat FilipPELLI, dont les traces ont été perçues à Plaisance, où sa présence a été signalée par le député fasciste Cianchi. Les fascistes Polpi et Viola qui sont également sous le coup d'un mandat d'arrêt comme auteurs présumés de l'enlèvement de M. Matteotti, ont encore cherché.

LES COMMENTAIRES ANGLAIS

Londres, 16. — De nombreux journaux commentent l'enlèvement du député socialiste italien Matteotti.

La «Westminster Gazette» a confiance que M. Mussolini, qui a exprimé publiquement son indignation et ses regrets, parviendra à faire arrêter et châtier les coupables et empêcher le retour d'attentats du même genre.

Le «Daily Herald» prétend que M. Mussolini est responsable de l'enlèvement de Matteotti et que les socialistes de la Chambre des Communes enverront aujourd'hui à la Chambre italienne un message de regrets et de protestation.

Vol de 90 millions et fuite en avion

TELE FUT LA SUITE DE L'ATTAQUE D'UN TRAIN PAR DES BANDITS

Chicago, 16. — Le train express allant de Chicago à Milwaukee emporta vendredi un cargement très important de valeurs envoyées par la poste centrale de Chicago. Ce chargement se montait, en effet, à la somme coquette de 90 millions de francs.

Le train fut attaqué, près de Roundup, dans l'Etat d'Illinois par des bandits qui en dévalisèrent le wagon postal.

Suivant les renseignements déjà recueillis par la police, le coup avait été de longue main préparé et parfaitement organisé. De nombreux complices semblent y avoir participé. C'est ainsi que vingt-cinq employés du bureau central, des postes de Chicago viennent d'être arrêtés. On soupçonne les uns d'avoir accumulé les valeurs à expédier par l'express de Milwaukee, les autres d'avoir prévenu les bandits de l'envoi.

La police semble, d'autre part, à peu près certaine que les voleurs, leur coup réussi, ont placé leur butin dans un avion et se sont enfuis avec cet appareil au Canada.

Un cultivateur a, en effet, déclaré à la police qu'il avait, la veille, dans un champ voisin, de l'endroit où fut commis l'attentat, remarqué la présence d'un avion qui disparut peu d'instant après l'attaque du train et le pillage du fourgon postal.

30 HOMMES ET UNE FEMME ONT ETE ARRETES

New-York, 16. — Un bandit qui avait été blessé accidentellement par un de ses acolytes, lors du pillage du train postal de Chicago, a fourni à la police des renseignements qui ont déjà permis à celle-ci de procéder à l'arrestation de cinq hommes et une femme qui participèrent à l'attentat.

D'autre part, on annonce que 25 hommes ont été arrêtés provisoirement par la police et vont être interrogés à propos de l'attaque du train postal.

La police semble convaincue toutefois que ces derniers individus appréhendés ne sont pas ceux qu'elle recherche, et elle continue ses investigations.

Un cyclone a ravagé la Californie

52 TUÉS ET PLUS DE 100 BLESSES ; MILLIONS DE DOLLARS DE DEGATS

San Francisco, 16. — Un cyclone d'une violence extraordinaire s'est abattu samedi sur la Californie, où plusieurs villes, et notamment Los Angeles, ont été éprouvées.

Jusqu'à présent, on signale 52 tués et une centaine de blessés. Les dégâts matériels s'élèvent à plusieurs millions de dollars.

21 VICTIMES D'UN ORAGE DANS LE TENNESSEE

New-York, 16. — Un orage d'une violence inouïe s'est abattu sur les villes de Garden, Bluff et Huntersville, dans le Tennessee.

On signale qu'entre personnes ont été tués et dix autres sérieusement blessés. Les propriétés ont subi des dommages considérables. De nombreux troupeaux qui paissaient dans la plaine ont été décimés.

LE CHAUFFEUR JALOUX EGORGEA SON RIVAL

Paris, 16. — En rentrant vers une heure ce matin dans la chambre qu'il occupait, 38 ans, chauffeur, trouvait sa maîtresse, Mile Antoinette Dominique, en compagnie de Lucien Vast, 22 ans, paillard.

Une vive discussion s'engagea entre les deux hommes et se termina par un coup de couteau porté à la gorge de Vast par Govalts.

Pendant qu'on appelait des agents, Govalts prenait la fuite Vast qui avait la gorge pressée, complètement tranchée, fut transporté à l'hôpital Fauchon où il mourut aussitôt.

Le commissaire de police fait rechercher le meurtrier.

LIRE :

En cinquième page : Le «REVEIL MUTUALISTE».

Le couple Dartois-Légrand est écroué à Lille

LE TRANSFERT DE BOULOGNE, DES ASSASSINS DES CHAUFFEURS, S'EST EFFECTUÉ SANS INCIDENT

Les bandits Jérôme Dartois et Elisa Légrand, les assassins présumés des chauffeurs Fournier d'Arras et Lescurre de Lille, arrêtés en Hollande et ramenés à Boulogne-sur-Mer, sont arrivés hier à Lille.

Depuis le 21 mai, Dartois et sa complice étaient incarcérés à la prison des Quatre Moulins à Boulogne-sur-Mer, et on se demandait pourquoi leur transfert à Lille tardait tant. Mais nul n'ignore que les formalités à remplir par l'administration sont toujours longues et tout arrive en son temps.

Dans la matinée de samedi, le Parquet de Lille émit en effet avis d'avoir à prendre des dispositions pour le prochain retour du couple coupable. Donc, le transfert à Lille ne pouvait plus

La fille Légrand paraissait être tout à fait en son aise et ne semblait nullement gênée. Deux autres gendarmes portaient la malle qui contenait les vêtements et objets du couple. Cette malle ne pesait pas moins de 55 kilos. Comme bagages, les bandits avaient encore un filet, un petit sac gris et une valise en toile kaki.

EN ROUTE, LES ASSASSINS ONT ETE MENACES PAR LA FOULE

Par la grille qui donne sur la rue des Buissons, on sortit de la gare. La nouvelle de l'arrivée des bandits s'étant répandue comme une traînée de poudre, une foule nombreuse stationna à la sor-



En haut : PRECEDÉ DE M. POTENTIER, COMMISSAIRE CENTRAL ET ESCORTES D'UNE FOULE NOMBREUSE, LES INCULPÉS PASSANT AU QUAI DE LA BASSE-DEULLE. — En bas : DARTOIS, SUIVI D'ELISA LEGRAND, TRAVERSANT UN BALCON DU PALAIS DE JUSTICE. — Dans les médaillons : DARTOIS ET ELISA LEGRAND.

tar. La nouvelle nous fut confirmée dans la soirée de samedi, où on nous apprenait en effet que Dartois et Elisa Légrand quitteraient Boulogne lundi matin par le premier train.

Afin de ne pas donner lieu à des manifestations hostiles, nous avons eu le bon de ne pas propager cette information.

LE DÉPART DE BOULOGNE

Dartois et sa maîtresse furent extraits de la prison de Boulogne lundi, à 3 heures 15 du matin. Escortés de six gendarmes de la brigade de Boulogne, ils furent conduits avec leurs bagages à la gare des Tintelleries où ils furent embarqués avec leurs bagages dans le train qui part à 4 h. 03.

On leur fit prendre place dans un compartiment de 3e classe qui avait été réservé. Sur tout le trajet, Dartois ne cessa de fumer et ne causa presque pas ; pas plus que la fille Légrand d'ailleurs.

L'ARRIVÉE A LILLE

Le train amenant les bandits stoppa à 8 h. 34 sur la voie 9, du côté de la rue des Buissons à Lille.

M. Potentier, commissaire central, Perny, chef de la sûreté, Brunel, sous-inspecteur de police et de nombreux agents en tenue et en civil, sont sur les quais, pour parer aux manifestations toujours possibles à l'égard des inculpés.

Dartois, descendit le premier du wagon. Il était solidement enchaîné et encadré de deux gendarmes. Il portait la même tenue que son arrivée à Boulogne. Casquette gris taupe, pardessus noir, bottines jaunes.

Il fumait notablement une cigarette du bout des lèvres. Dans la poche de son pardessus on aperçut un pain qui dépassait. Il avait gardé son air cynique et présentait bien la tête d'un bandit.

Elisa Légrand descendit ensuite, elle avait les mains liées. Toujours vêtue de son manteau de peluche, coiffée de son chapeau bicorne en satin noir et chaussée de souliers jaunes avec guttes grises, elle portait sa fourrure sur le bras gauche.

A en juger d'après les premières photographies que nous avons publiées d'elle, elle a beaucoup maigri depuis quelque temps.

Si tôt que le couple Dartois-Légrand parait, encadré d'une trentaine de policiers, des cris de «A mort !», «Assassins» sont poussés à son adresse.

Dartois essaya de se cacher la figure en passant devant l'objectif des photographes, tandis qu'Elisa Légrand se livra à un grand éclat de rire.

Le couple gagna la rue des Buissons. A ce moment, la foule devant menaçante et M. Potentier, commissaire central, fit barrer la route aux manifestants.

Par les rues du Lombard, des Jardins, St-Jacques, cour Guilleme, la place St-Martin, quai de la Bassée-Deulle, rue Combesse, et des Prisons, on arriva au Palais de Justice.

Sur tout le parcours, des cris hostiles furent poussés et à plusieurs reprises, la police dut protéger le couple contre les menaces de la population.

Les deux bandits semblaient tout à fait indifférents à ces manifestations.

ÉCROUES

Sur la place du Palais de Justice, il y avait beaucoup de monde pour assister à l'arrivée de Dartois et de la fille Légrand.

De nouveaux des cris s'élevèrent à leur arrivée. Par l'entrée principale, ils pénétrèrent dans le Palais de Justice et après avoir attendu quelques instants dans la salle des témoins, on leur fit gagner la maison d'arrêt par le cabinet de la Justice.

Le couple fut conduit à la prison de Lille, où il est écroué.

Sur la place du Palais de Justice, il y avait beaucoup de monde pour assister à l'arrivée de Dartois et de la fille Légrand.

De nouveaux des cris s'élevèrent à leur arrivée. Par l'entrée principale, ils pénétrèrent dans le Palais de Justice et après avoir attendu quelques instants dans la salle des témoins, on leur fit gagner la maison d'arrêt par le cabinet de la Justice.

Le couple fut conduit à la prison de Lille, où il est écroué.

Sur la place du Palais de Justice, il y avait beaucoup de monde pour assister à l'arrivée de Dartois et de la fille Légrand.

De nouveaux des cris s'élevèrent à leur arrivée. Par l'entrée principale, ils pénétrèrent dans le Palais de Justice et après avoir attendu quelques instants dans la salle des témoins, on leur fit gagner la maison d'arrêt par le cabinet de la Justice.

Les charges relevées contre Dartois-Légrand

A présent que Jérôme Dartois et sa compagne Elisa Légrand sont au pouvoir de la justice française et, qu'un juge d'instruction désigné à cet effet, va pouvoir recueillir d'eux, il nous apparaît nécessaire de résumer dans leurs grandes lignes les charges relevées contre eux.

Elles sont écumantes :

Rappelons d'abord que Dartois est inculpé seul d'avoir : le 29 décembre 1923, assassiné pour le voler, à proximité d'Arras, le chauffeur de taxi Fournier et de complicité avec la fille Elisa Légrand d'avoir tué à Ennemi, le 4 février 1924, le chauffeur de taxi illinois, Paul Lescurre, à qui furent volés, outre son argent, la voiture qu'il pilotait.

Il ne reviendrons pas sur les détails concernant ces deux crimes, qui émanent à juste titre, si fortement l'opinion publique et sont encore présents à la mémoire de tous. Nous nous contenterons simplement, ainsi que nous le disons plus haut, d'examiner le faîte des présomptions qui pèsent sur leurs auteurs.

Le crime d'Arras

Lorsqu'il fut retrouvé le 30 décembre, l'auteur du chauffeur Fournier, on remarqua que la manivelle de mise en marche, portait des traces sanglantes. Il fut établi que celle-ci ne pouvait provenir que de l'assassin qui vainement avait tenté de remettre en marche la voiture après l'attentat.

Donc, l'auteur du crime avait été blessé, vraisemblablement par les coups de vertes des agents belges, car Fournier, tû net sur son siège par des coups de feu, avait certainement lâché son volant et l'auto déviée de direction était allée se jeter violemment contre un trottoir d'arrêt.

C'est vers 18 heures que se déroulent les faits que nous venons de rappeler.

Examinons maintenant l'emploi du temps de

Dartois et de sa maîtresse l'après-midi du jour où fut commis le crime.

Le 29 décembre, Elisa Légrand se présentait vers 17 heures sous le nom de Mme Dartois, dans un hôtel de la rue des Buissons, à Lille et y renouait une chambre. A 17 heures, elle déclara qu'elle attendait son mari part à Lens. Comme celui-ci tardait à venir, Elisa Légrand donna à plusieurs reprises, des signes de la plus franche impatience.

Enfin vers 22 h. 30, Dartois parait. Sa tenue était fortement désolée, ses chaussures étaient boueuses. On s'aperçoit alors que l'hôtel de Lens et avec elle-ci à une conversation animée qui dura près d'un quart d'heure.

Après conversation terminée, Dartois retire le gant qui porte à la main gauche et veut ensuite enlever celui de la main droite, mais ne peut y parvenir. Comme autour de lui on s'étonne, il fait la déclaration suivante : «J'ai eu le poignet écorcé par la portière d'un wagon du chemin de fer, en revenant de Lens.»

L'hôtelier aplané, offre à Dartois de l'aider. D'une brusque saignée, il enlève le gant récalcitrant. On s'aperçoit alors que l'hôtel de Lens et Légrand porte au pouce de la main droite, non pas une contusion produite par écorçement, mais une plaie longitudinale, laquelle se nettoie abondamment aussitôt qu'elle est découverte, preuve évidente qu'elle est toute fraîche.

On donne des soins à Dartois. Le sang coule avec une telle abondance que Elisa Légrand tombe en évanouissement. De nombreux verres de cognac sont nécessaires pour lui faire reprendre ses sens.

Sur son bras, sous deux gants, on découvre la trace de l'hôtel un petit paquet rectangulaire, contenant un objet assez lourd et massif. Mellez de côté, lui disent-ils, nous verrons vous le récupérer plus tard.

OPINIONS SOCIALISTES

Le Conflit du Pacifique

La vieille querelle entre les Etats-Unis et le Japon renait avec une acuité qu'elle ne connaît jamais sans doute.

On en sait les raisons. Les voici brièvement rappelés :

La population nipponne, l'une des plus prolifiques, ne peut trouver dans l'île les moyens suffisants de subsistance.

Elle cherche sur le continent américain le gagne-pain que ne lui procure pas l'industrie nationale.

Certaines îles du Pacifique ont déjà recueilli nombre d'émigrants. A Hawaï, terre américaine, ne compte-t-on pas deux Japonais contre un Américain ?

Mais les Nippons se sont surtout dirigés vers les Etats de l'Union assis sur les bords du Grand Océan.

OPINIONS SOCIALISTES

Mais voici qu'à nouveau les risques grandissent.

Les Etats-Unis — qui souffrent plus qu'aucune autre nation du chômage — ne reconnaissent plus aux étrangers le droit d'établissement.

Ils ne laissent qu'une porte entr'ouverte aux Européens et repoussent brutalement les Juifs.

Contre ceux-ci, l'Amérique a adopté des mesures particulières qui ont heurté les sentiments de dignité du Japon.

Une violente protestation populaire s'est élevée à Tokio, et, sous la poussée de l'opinion, le gouvernement japonais vient d'adresser à Washington une protestation véhémement contre «l'injustice manifeste commise à l'égard d'une nation étrangère, sans considération pour son amour-propre, au mépris des conventions internationales et des règles ordinaires de la politesse».

Il réclame du «gouvernement américain» de prendre toutes les mesures possibles et convenables pour la modification de cette clause d'exception.

Quelle réponse sera faite à cette note ? Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Hughes, travaille actuellement à sa rédaction.

A LONDRES COMME A MONTMARTRE

Mais voici qu'à nouveau les risques grandissent.